

FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME POUR LES PROFESSIONNELS DU DROIT

HELP

Programme européen
de formation aux droits
de l'homme pour les
professionnels du droit.

Financé par le Conseil de
l'Europe, l'Union européenne
et le Fonds fiduciaire des
droits de l'homme (HRTF).

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

LE PROGRAMME HELP

LE PROGRAMME EUROPEEN DE FORMATION AUX DROITS DE L'HOMME

HELP soutient les États membres du Conseil de l'Europe (CdE) dans la mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), la Charte sociale européenne (CSE) et d'autres normes européennes au niveau national à travers la formation. HELP a été mis en place suite à la Recommandation du Comité des Ministres (2004) 4 sur l'éducation universitaire et la formation professionnelle. D'autres textes du Comité des Ministres ont renforcé la place du Programme HELP, notamment la Déclaration de Bruxelles de 2015.

Cette mission est menée à bien en renforçant les capacités des juges, des procureurs et des avocats des 47 États membres à appliquer la CEDH dans leur travail quotidien.

L'objectif est de susciter un «réflexe en matière de droits de l'homme» au sein des professionnels du droit, qui leur permettra de reconnaître les problèmes relatifs aux droits de l'homme, et des outils pour les résoudre.

Les cours HELP sont traduits et adaptés à l'ordre juridique national des pays concernés et contribuent à la mise en œuvre effective des normes européennes relatives aux droits de l'homme dans les États membres. La dimension de droit de l'Union européenne (UE) est inclus dans les cours développés pour les pays de l'UE.

LE RESEAU HELP

Le réseau HELP comprend les représentants des institutions nationales de formation pour les juges et les procureurs, ainsi que les barreaux des 47 États membres du Conseil de l'Europe.

LE COMITE CONSULTATIF HELP

Le Comité consultatif HELP est une entité dérogée par le réseau HELP afin de fournir un soutien consultatif régulier au Secrétariat HELP. Il est composé de six membres nommés parmi les représentants du réseau HELP.

LES COURS/RESSOURCES HELP

Des cours en ligne gratuits et des ressources de formation sur les normes européennes en matière de droits de l'homme sont disponibles sur la plate-forme en ligne HELP (www.coe.int/help). Les professionnels du droit sélectionnés par les institutions nationales de formation et les barreaux ont la possibilité de participer à des cours pilotes en ligne, modérés par des tuteurs nationaux certifiés par HELP.

Des cours d'autoformation dans différentes langues sont accessibles à tous les utilisateurs intéressés ayant créé un compte sur la plate-forme en ligne HELP.

Le Bureau éditorial HELP a pour mission de mettre à jour les cours et ressources de formation et d'en assurer la qualité. Le Bureau décide également de la publication d'articles sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme.

En 2017, le catalogue HELP comprend des cours sur les thèmes suivantes :

- ▶ Les critères de recevabilité des requêtes soumises à la Cour européenne des droits de l'homme
- ▶ La recevabilité des éléments de preuve dans les procédures pénales
- ▶ La non-discrimination
- ▶ L'article 5 CEDH (Droit à la liberté et à la sûreté)
- ▶ L'article 8 CEDH (Droit au respect de la vie privée et familiale)
- ▶ L'asile et la CEDH
- ▶ Les droits de l'homme et les entreprises
- ▶ Les droits des enfants et le système de justice adapté aux enfants
- ▶ Les peines exécutées en milieu ouvert et mesures alternatives à la détention
- ▶ La contrefaçon des produits médicaux et les infractions menaçant la santé publique
- ▶ La protection des données et le respect de la vie privée*
- ▶ Les mauvais traitements délibérés à la lumière de la CEDH
- ▶ Le droit de la famille et les droits de l'homme
- ▶ La lutte contre le racisme, la xénophobie, l'homophobie et transphobie*
- ▶ La liberté d'expression
- ▶ Discours contre la haine et crimes de haine
- ▶ La coopération internationale en matière pénale

* Développé dans le cadre du projet UE/ CdE «HELP dans les 28» pays de l'UE.

- ▶ Introduction à la CEDH et la Court européenne des droits de l'homme
- ▶ Le droits du travail*
- ▶ La motivation des jugements et arrêts
- ▶ Le droit de propriété
- ▶ L'enquête préliminaire à la lumière de la CEDH
- ▶ Le droit à l'intégrité de la personne (la bioéthique)*
- ▶ La traite des êtres humains
- ▶ La justice transitionnelle et les droits de l'homme
- ▶ La violence contre les femmes

LA PAGE WEB HELP ET LES RESEAUX SOCIAUX

■ Page web HELP : <http://www.coe.int/help>

■ Cours 'HELP dans les 28':
<http://www.coe.int/en/web/help/help-in-the-28>

■ Pages nationales HELP :
<http://www.coe.int/en/web/help/national-pages>

■ Réseaux sociaux :
<https://www.facebook.com/CoEHELP/>
<https://twitter.com/CoEHELP>

LA METHODOLOGIE ET LE GUIDE HELP

■ La méthodologie HELP, fondée sur le principe de l'éducation ouverte, tient compte de la forte charge de travail des professionnels du droit. Les cours sont traduits et adaptés à l'ordre juridique national du pays concerné.

■ La méthodologie HELP est flexible, elle assure également une formation des formateurs de qualité. Pour plus d'information: <http://www.coe.int/en/web/help/help-training-methodology>.

HELP DANS LES 28

■ "HELP dans les 28" permet aux professionnels du droit dans les États membres de l'Union européenne d'acquisition des connaissances et des compétences concernant la mise en œuvre de la Charte des droits fondamentaux de l'UE (la Charte), la CEDH et la CSE, ce qui contribue également à renforcer le réseau HELP des institutions nationales de formation et des barreaux au sein de l'UE. Financé par l'UE, le programme est le plus important projet de formation au sein de l'UE en matière de droits fondamentaux pour les juges, les procureurs et les avocats.

■ Dans le cadre de ce programme, quatre nouveaux cours ont été développés (voir la liste des cours *).

HELP EN RUSSIE

■ “HELP en Russie” permet aux juges, aux procureurs et aux avocats de la Fédération de Russie à acquérir les capacités et compétences nécessaires pour appliquer la CEDH et la CSE dans le cadre des procédures nationales ainsi que d’appliquer les principes juridiques et méthodes juridiques établis dans la jurisprudence de la Cour et la jurisprudence de la CEDH. Tirant partie de la méthodologie, du réseau et des cours existants, le programme renforce le rôle de HELP. Les outils utilisés sont spécifiquement adaptés aux exigences nationales. Les facultés de droit bénéficient également des outils HELP.

HELP DANS LES BALKANS OCCIDENTEAUX ET EN TURQUIE

■ “HELP dans les Balkans occidentaux et en Turquie” améliore l’effectivité de la CEDH et sa mise en œuvre au niveau national en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro, en Serbie, “l’ex-République yougoslave de Macédoine” et en Turquie. Cette approche régionale a créé un réseau solide et favorise l’échange de bonnes pratiques entre les pays.

LE FONDS FIDUCIAIRE DES DROITS DE L’HOMME

■ Le Fonds fiduciaire des droits de l’homme (HRTF) offre un soutien financier aux projets permettant la mise en œuvre au niveau national et régional du Programme HELP.

■ “HELP en Russie” et “HELP dans les Balkans occidentaux et en Turquie” sont financés par le HRTF.

■ Le HRTF a été mis en place en mars 2008 par la Norvège, l’initiateur et le membre contributeur fondateur du fonds, ainsi que par le CdE et la Banque de Développement du Conseil de l’Europe. Depuis la création, du HRTF l’Allemagne, les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse et le Royaume Uni ont adhéré au fonds.

■ L’Union Européenne a financé le premier Programme HELP axé sur les pays de l’UE. L’UE est un partenaire naturel des futurs projets HELP ciblant l’UE.

PARTENAIRES HELP OPÉRATIONNELS

- ▶ Le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)
- ▶ Les associations internationales de juges
- ▶ Le Conseil des barreaux européens (CCBE)
- ▶ La Fédération des Barreaux d'Europe (FBE)
- ▶ La Cour européenne des droits de l'homme
- ▶ Les associations nationales des juges et des procureurs
- ▶ Les associations professionnelles d'avocats, les réseaux d'aide juridique et les cliniques des droits de l'homme
- ▶ La Fondation Mémoire Albert Cohen
- ▶ L'Union Européenne (Direction générale de la justice et des consommateurs).
- ▶ Le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme (HRTF)
- ▶ ACCESS
- ▶ Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra)
- ▶ Défense des Enfants International (DEI)

CONSEIL DE L'EUROPE

Direction Générale Droits de l'Homme et
Etat de droit (DGI)

Direction des droits de l'Homme

Service des politiques et de la coopération en
matière des droits de l'Homme

Division mise en œuvre nationale
des droits de l'Homme

PREMS 094017

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE